



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(S. SULTZ)



Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost fils, Directeur.
Wilfrid Gascon, Rédacteur politique.
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Apponces :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

SOMMAIRE

Deux farceurs Wilfrid Gascon
La situation dans l'Afrique du sud Paul Leroy Beauclieu
L'Envoi des troupes canadiennes au Transvaal J. A. C. Ethier
Réponse facile Le Franc
Les Boers et leur cause Webster Davis
Monologue : Le cœur humain Lily Butler
Nos affaires municipales
Nouvelles de Saint-Jérôme
" Sainte Thérèse

DEUX FARCEURS

Une fois de plus le bon peuple aura pu voir ce que c'est qu'un professionnel de la politique doublé d'un ambitieux et d'un exploitateur de la simplicité des uns et de la veulerie des autres dans la cohue des partisans quand même.

M. Chamberlain, à Londres, reniant ses déclarations en faveur d'un tarif protecteur interimpérial, et sir Chs Tupper s'affirmant à Québec, anti-impérialiste, voilà, certes, un double spectacle aussi réjouissant qu'attendu.

Quant, c'est sur cette niabile déclaration de M. Chamberlain que le chef de l'Opposition à Ottawa et tous ses suivants étayent leur doctrine d'un zollverein britannique qu'ils opposent à la politique de préférence du cabinet Laurier

Que vont-ils dire, que va dire sir Charles maintenant que M. Chamberlain se défend d'avoir jamais émis une semblable proposition.

Tout simplement ce que les Canadiens disent déjà de M. Tupper lui-même : Qu'il paye d'audace ; qu'il ment pour les besoins de la cause. Et sir Wilfrid Laurier sera là pour applaudir. Parlant à London, durant la campagne électorale de 1896, M. Laurier déclarait :

" Cet homme d'Etat pratique qu'est M. Chamberlain en est arrivé à la conclusion que le temps est venu où il soit possible d'adopter une nouvelle politique dans les limites de l'Empire par laquelle il serait accordée en Angleterre aux produits des colonies une préférence sur les marchandises des autres nations.

" Songez donc aux avantages qu'y gagnerait le Canada si le blé, le fromage et le beurre que nous enverrions en Angleterre y avaient une préférence sur les produits similaires des autres nations. "

Sir Wilfrid Laurier, avec toute sa haute intelligence — peu importe qu'il ait changé d'opinion depuis —, aurait donc compris tout le contraire de ce que M. Chamberlain aurait exprimé ? Allons donc !

Le secrétaire des colonies ayant aussi à la même époque fait un discours sur le même sujet au Canada Club, à Londres, dans lequel il posa le principe de l'intérêt commun et du commerce interimpérial, la Patrie mit flamberge au vent. Ah ! c'est qu'alors on n'était pas tendre pour l'Empire à la Patrie et à l'Electeur.

" Toute notre intelligence, disait la Patrie, tout notre cœur, tous nos sacrifices seront pour le Canada et jamais pour l'Empire.

" Nos meilleurs intérêts ne sont pas dans le commerce interimpérial, mais dans le libre échange, dans les traités dictés par la raison et non par un sentiment stupide.

" Nous ne sacrifierons pas notre avenir national à une utopie impériale, mais nous commercerons avec les Etats Unis, avec la France et avec tous les pays où nous y trouverons notre profit. "

Pour être intelligente cette expression de sentiments et cette déclaration de principes n'en est pas moins démonstrative en ce qui regarde la préférence marquée attribuée à M. Chamberlain pour la politique du zollverein.

La Patrie aussi avait donc mal compris M. Chamberlain ?

Non, personne n'a mal compris M. Chamberlain. Pour en avoir une certitude on a qu'à se reporter au compte rendu officiel de la conférence des premiers ministres coloniaux, en 1891, paru dans ces colonnes au mois de janvier sous le titre " Les projets de M. Chamberlain "

Et c'est cet homme qui a l'audace de venir affirmer dans les Communes anglaises, en réponse à une proposition d'admettre les colonies à la représentation parlementaire :

" Je n'ai jamais rien fait de semblable. C'est une de ces méprises dont je suis si grandement la victime et qui, peut être, ne méritent pas d'être rectifiées, excepté en cas d'urgence. "

Tendre et innocent agneau !

En Canada, sir Charles Tupper est le digne émule du Fou Pervers.

A Québec, il s'est donné comme anti-impérialiste, et toute la race béante des moutons de Panurge du parti conservateur — nous en avons dans le parti libéral — de clamer que sir Charles est meilleur canadien que Monet, Ethier et Bourassa ensemble, et que l'auteur de tout le mal, ce n'est pas celui qui a envoyé le télégramme d'Halifax mais sir Wilfrid Laurier qui, petit à petit, pas à pas, a reculé devant le flot impérialiste déchaîné par le chef de l'Opposition.

Quand je lis dans un journal — car personne n'ose encore le dire ouvertement — que sir Charlot repousse l'idée de faire entrer le Canada dans un système quelconque de fédération anglaise, je me dis : Faut-il que ce scribe-là soit bête ou canaille ! Mais il ignore donc que le journal de la Chambre est là avec tous les discours de sir Tupper dedans ? Il n'a donc pas eu vent de la réunion annuelle, le 14 mars, dans une salle du Parlement, de la Ligue de l'Empire à laquelle assistaient sir Charles Tupper et sir Mackenzie-Bowell ? Il ne sait donc pas que, loin de condamner le programme de la Ligue, les deux chefs conservateurs y ont adhéré par chacun un discours, le premier pour vanter les mérites du livre de M. Parkin sur les bienfaits de la Fédération impériale, et le second pour proposer l'établissement d'une réserve navale en Canada ?

Voici une partie du misérable programme de cette Ligue qui a embauché des députés et jusqu'à cinq ministres d'un coup, sans parler des anciens :

" La Ligue espère que le gouvernement du Canada va prendre immédiatement des mesures pour améliorer la position militaire du pays, non seulement à l'égard du nombre des troupes utilisables mais au point de vue de l'équipement, de l'instruction, de l'organisation, de façon que nous puissions, en cas de besoin, faire notre part complète dans la défense des intérêts de l'Empire.

" Le Canada doit être pourvu du meilleur matériel moderne. Il faut établir des manufactures d'armes, fournir aux officiers les moyens de s'instruire aux sources pures de la tactique moderne, emmagasiner d'énormes quantités de munitions.

" Le Canada devra pensionner ses blessés, et ses orphelins, et élever un monument somptueux, dans la capitale, à ceux qui ont succombé en Afrique.

" Il est essentiel que le Canada constitue immédiatement une réserve navale, pour concourir au maintien de la suprématie navale de l'Angleterre, menacée par les armements incessants des nations qui sont ses rivales. "

Des orphelins et des blessés ! C'est du sang qu'il leur faut, à ces ligueurs, des rubans et de la ferblanterie, des titres et des honneurs pour lesquels les fils du Canada, de la province de Québec, se seront fait éventrer ou trouer la tête sur des plaines étrangères ou sur le sol même de la patrie.

Tous ces préparatifs belliqueux qu'on recommande et qu'on prépare activement, nous n'en avons pas besoin pour nous ; mais c'est à la Grande-Bretagne qu'ils serviront. On veut nous armer pour nous envoyer au loin sur les bâtiments de l'Angleterre ; on veut aussi nous armer contre nos propres voisins les américains, avec lesquels nous resterions en bons termes si nous n'étions entraînés à la remorque d'une puissance européenne.

Et Sir Charles Tupper, qui a écouté la lecture du rapport dont les lignes plus haut sont un extrait, sir Charles a approuvé, a applaudi ; et sir Charles vient maintenant tenter de rassurer les Canadiens-français en leur déclarant qu'il est contre la fédération parlementaire, alors qu'il prépare la fédération militaire, la plus odieuse de toutes, car nos forces vives seront mises à la disposition de l'Angleterre pour des causes étrangères à notre peuple, pour des guerres sanglantes qui auront été décidées sans nous.

Spectacle attristant, décourageant, nous voyons de misérables mercenaires d'un journalisme sans honneur acclamer l'homme qui se moque d'eux, haletants qu'ils étaient après une parole qui leur eût été prétexte pour une défense équivoque de leur attitude.

" Dites une parole, seigneur Tupper, et notre situation sera sauvée ! "

Ils l'ont, cette parole : pas de fédération parlementaire ! Et ils se figurent que sir Charles leur a fait une grosse concession en leur lâchant un système dont Chamberlain lui-même a toujours repoussé l'idée comme irréalisable tant les Anglais tiennent à rester les maîtres en Angleterre.

Ce que les Anglais veulent, c'est un Con-

seil Impérial où nos politiciens iront porter nos richesses et notre sang en échange d'un titre ou d'une place.

Sir Charles ne veut pas autre chose, comme nous l'explique le Star :

" Mais, parce que, dit-il, sir Charles Tupper et le parti conservateur ne sont pas en faveur d'une fédération parlementaire impériale, il ne s'agit pas qu'ils soient opposés à l'idée d'une fédération impériale qui ne limiterait en aucune façon les pouvoirs du Parlement canadien, mais permettrait au Canada de participer dans les conseils de l'Empire et d'aider la Grande-Bretagne dans ses guerres. Au contraire, ils sont en faveur d'un arrangement de cette nature, et bien qu'ils n'aient pas publié un projet déterminé à ce sujet, leur influence sera toujours employée au service de l'Empire. "

Eh ! les conservateurs et sir Charles Tupper ont donc un projet de fédération impériale avec participation dans les conseils et dans les guerres de la Grande-Bretagne. S'ils viennent au pouvoir, ils l'exécuteront, sans doute, ce projet. Or, les Canadiens-français repoussent d'avance tout projet de fédération avec l'Empire.

Comment M. Nantel va-t-il arranger cela, lui qui se déclare parfaitement rassuré après les propos de sir Charles à Québec et qui ne craignait rien tant qu'une scission dans les rangs du parti conservateur ?

Comment les conservateurs du Star et les conservateurs du Monde Canadien peuvent-ils s'entendre sur la portée des déclarations du grand chef à Québec ?

Cruelle énigme !

WILFRID GASCON.

LA SITUATION DANS L'AFRIQUE DU SUD

Les conséquences de la guerre

(Suite)

" Peut-être même l'Angleterre pourrait-elle stipuler que le Transvaal et l'Orange entrassent dans une union douanière avec la colonie du Cap et Natal, la répartition des recettes des douanes étant faite par tête de population blanche. Sans doute, il répugnerait aux Boers d'accepter cette union douanière ; mais si, à tous les autres points de vue, leur indépendance était respectée, il y aurait de grandes chances pour qu'il s'y résignassent.

" Dans ces conditions, on peut dire que la Grande-Bretagne obtiendrait tout ce qu'elle peut légitimement désirer, pour son autorité et son prestige, pour l'intégrité de l'Empire.

" Le monde entier estimerait qu'elle a agi politiquement et honorablement ; un pareil règlement des affaires sud-africaines serait regardé par tous les gens sensés du monde comme une preuve de bon sens et de prévoyance de la part de la Grande-Bretagne. Or, rien ne se crée de définitif que par le bon sens et la prévoyance ; Napoléon a remporté cent fois plus de victoires que n'en pourra remporter lord Roberts et n'a rien créé. Lord Roberts, si l'on ne compte que sur lui, ne sera pas plus créateur.

" L'effet moral dans l'Afrique du sud d'un règlement comme celui dont nous venons de parler serait considérable et durable. La race hollandaise, qui, somme toute, est et deviendra de plus en plus la race européenne numériquement prépotente dans l'Afrique australe, serait, sinon encore conciliée, du moins apaisée. La guerre aurait été arrêtée à cette limite où, malgré de regrettables hécatombes, elle n'a pas encore pris un caractère d'extermination. Il ne se serait pas encore commis de faute à jamais inoubliable et inexécutable. Les deux races pourraient se réconcilier, travailler paisiblement, soit en commun, soit côte à côte.

Le prestige anglais, dans le monde entier, en serait relevé ; ce prestige n'est pas fait uniquement de force et, d'ailleurs, nul prestige ne peut reposer indéfiniment sur la force ; le prestige d'un grand peuple politique est fait non seulement de fermeté et de persévérance, mais aussi de souplesse et de libéralisme.

" Si l'Angleterre laisse échapper l'occasion de faire la paix dans des conditions du genre de celles que nous venons d'indiquer, que va-t-il se produire ? Sans doute, si l'Angleterre s'acharne à détruire ou plutôt à subjuguier les Boers, car on ne les détruira pas, si elle consent à négliger, pendant le temps nécessaire à cette œuvre sauvage, tout le reste du monde, à l'heure critique où les diverses nations s'y taillent des zones d'influence, il y a des chances pour que l'Angleterre arrive à ce but limité et mesquin. Mais au bout de combien de temps et avec quelles pertes matérielles et morales !

" Le petit corps de Cronje ne représenterait, cela est certain, qu'une faible fraction des troupes des deux petites républiques. Nous croyons bien que les Boers sont moins nombreux qu'on

le prétend, et le faible effectif de Cronje paraît bien être la preuve. Mais enfin, avec la partie assez nombreuse des uitlanders qui s'est jointe à eux, avec la fraction de la jeunesse du haut Natal et du Cap qui est venue sous leurs drapeaux, ils doivent toujours bien atteindre une cinquantaine de mille hommes. Leur artillerie, leur puissante artillerie de position est intacte ; ils ont choisi dans le nord de l'Orange et le Transvaal surtout divers postes d'une très grande force où ils se cantonneront, ils y accumuleront les provisions et ils les défendront successivement. D'autre part, l'armée de lord Roberts va s'écarte de plus en plus de sa base d'opérations. Bloemfontein se trouve à 750 milles du Cap, soit plus de 1,200 kilomètres ; Johannesburg est à 264 milles ou 422 kilomètres plus loin, soit à 1,014 milles du Cap ou environ 1,630 kilomètres du Cap ; Prétoria est encore 26 milles ou 42 kilomètres plus éloignée, soit à 1,572 kilomètres du Cap ; c'est deux fois la distance de Paris à la Méditerranée.

" Voyez-vous une grande armée, en pays ennemi, obligée de garder des communications sur plus de 1,600 kilomètres ? Les trois quarts de l'armée britannique devront être employés à ce service de garder les lignes de ravitaillement. Déjà les dépêches de ces jours derniers témoignent que, à Paardeberg, les troupes de lord Roberts ont souffert de la faim et que, plusieurs jours, elles n'ont eu qu'un quart de ration. Il serait bien étonnant que les Boers, si mobiles et habiles tireurs, n'arrivassent pas soit à interrompre, soit tout au moins à beaucoup gêner les communications d'une armée suspendue à un fil si long et si étroit. Ajoutons que, en avril, on entre dans la saison sèche ; le pays ne produit plus rien ; pas un brin d'herbe ; l'eau est excessivement rare ; les gens du pays, c'est-à-dire les Boers, sont seuls à connaître les points d'eau. Comprend-on qu'un peuple judicieux, ce qu'a été en général dans le courant de son histoire le peuple britannique, ayant l'occasion de faire une paix honorable et avantageuse, se risque à une aussi effroyable aventure ?

" Combien de temps durera cette guerre ? Il est, sans doute, impossible de le dire ; mais si les Anglais s'entêtent à vouloir supprimer les deux petites républiques, il est vraisemblable qu'elle ne sera pas terminée avant la fin de l'année courante. Peut-être même durera-t-elle plus d'un an ; il se pourrait même qu'elle se prolongeât plus longtemps encore. Nous terons de bons observateurs qui ont visité Prétoria que c'est là une place forte de tout premier ordre où les Boers entassent des provisions et où leur résistance, s'ils s'y acharnent, pourrait être quasi indéfinie.

" Il n'est nullement sûr qu'après avoir bataillé pendant plusieurs années, les Anglais ne soient pas obligés de respecter, pour en finir, l'autonomie des deux petites républiques. Mais arrivent-ils à la supprimer, quel serait le résultat ? Ils seraient dans d'inextricables embarras pour gouverner l'Afrique du sud. S'ils annexaient les deux petites républiques au Cap, ils assureraient à l'élément hollandais une énorme prépondérance dans cette colonie. Or, comme l'élément hollandais est prolifique et que les Anglais du Cap ne le sont pas, les colons de race hollandaise, français ou mixte, seront, dans quelques dizaines d'années, deux fois plus nombreux que les colons de race anglaise ; l'Angleterre, par la continuation de la guerre et par le caractère sauvage qu'elle prendra, s'étant aliéné à jamais l'élément hollandais, la perte de l'Afrique du sud, pour l'Angleterre, ne serait plus qu'une question de quelques dizaines d'années.

" En attendant, l'Angleterre va perdre irrévocablement sa situation en Asie ; non seulement les Russes avancent en Chine ; mais la Perse devient pour eux un vassale ; ils descendent graduellement vers le golfe Persique ; ils augmentent leur influence dans l'Asie Mineure ; si l'Angleterre s'absorbe encore pendant un an dans cette guerre inexpiable au sud de l'Afrique, elle aura perdu le reste du monde, et elle finira par perdre sûrement l'Afrique.

" Malheureusement, les peuples, comme les hommes, peuvent être atteints de folie ; c'est bien une folie collective qui, à l'heure actuelle, s'est emparée de l'Angleterre : la folie des grandeurs, compliquée de la folie des persécutions, car elle croit que le genre humain, parce qu'il juge sévèrement une de ses mauvaises actions, est méchamment ligué contre elle. Tous ceux qui ont appris à honorer l'Angleterre, cette grande nation, dont la gloire a été d'être libérale, voudraient la voir échapper au mauvais génie qui l'étreint, à la folie de domination par la force dont, depuis deux ans, elle est possédée. "

PAUL LEROY-BEAULIEU.

No 44—CE QUI EST VRAI.

Ceux qui disent que tous les remèdes sont bons ont tort. Le Baume Rhumal seul est vraiment efficace contre les affections de poitrine.

L'envoi de troupes canadiennes au Transvaal

DISCOURS DE M. ETHIER, DÉPUTÉ DES DEUX-MONTAGNES

(Suite)

Que les députés qui comprennent le français se rendent bien compte de la portée de cet écrit de M. Nantel. Quand à l'honorable député de Kent (M. McInerney) qui m'écoute, il pourra se renseigner en lisant la traduction de cet article que j'ai lu tout au long.

Je regrette que l'honorable député de Beauharnois ainsi que l'honorable député de Montmorency n'aient pas été présents pour entendre cette lecture qui les auraient édifiés sur les opinions que M. Nantel a de leur capacité et de leur valeur, puisqu'il les désigne comme des gens plus ou moins conscients.

C'est l'honorable M. Nantel qui parle ainsi et qui donne une leçon à son parti. Contingent la liste des déloyaux d'après le parti conservateur qui, maintenant, préside aux destinées de la gauche. Prenons l'opinion du Révérend Principal Grant. Suivant les théories de ces bons torys, ce monsieur devrait être un traître et un déloyal, d'après les remarques qu'il a déjà faites au sujet de l'attitude de l'honorable M. Tarte, ministre des travaux publics, au moment de la passation de l'ordre en Conseil envoyant un contingent en Afrique.

On sait que l'honorable ministre des Travaux publics, avec la vigueur qu'on lui connaît, a insisté pour qu'il fut inséré une condition créant que cet envoi ne créerait pas un précédent. Que dit le Principal Grant entre autres choses ?

M. Tarte voudra bien admettre que le cas actuel a un caractère d'exception. Il me paraît admettre cela, parce que tout ce qu'il a réclamé, c'est que l'action du gouvernement ne devrait pas constituer un précédent. Cette concession lui ayant été faite, il a obtenu ainsi tout ce qui était essentiel et je crois que tous ceux qui portent intérêt au régime parlementaire devraient lui être reconnaissants.

L'honorable ministre des Travaux publics avait-il prévu ce que l'avenir peut nous réserver à raison de l'attitude qu'a prise le gouvernement dans cette malheureuse affaire ? Je n'aurais qu'à citer l'article de la Presse, du 14 octobre dernier, pour le prouver, article dont l'honorable député de la division Saint-Jacques de Montréal (M. Desmarais) nous a donné lecture cet après-midi et qui est écrit par M. Dansereau, l'alter ego des anciens ministres disparus du gouvernement conservateur d'aujourd'hui.

M. l'Orateur, les Canadiens-français sont aussi loyaux que les honorables députés de York-Ouest (M. Clarke Wallace), et de Kent (M. G. V. McInerney) et les libéraux français sont aussi loyaux que les honorables députés de Beauharnois (M. Bergeron), Jacques-Cartier (M. Monk) et Montmorency (M. Casgrain).

Je me suis aperçu au cours de ce débat que nos concitoyens d'origine anglaise ne connaissent pas les Canadiens-français comme ils devraient les connaître et je prends acte des paroles de l'honorable député de Kent, l'honorable député de Kent, M. McInerney, qui, répondant à l'honorable solliciteur général, M. Fitzpatrick, lui disait : " Je suis peu au courant de l'histoire du Canada français. " C'est un aveu. Qu'il lise donc, cette histoire du Canada français, depuis le traité de Paris jusqu'à nos jours, et il y verra que chaque page est une revendication des droits et des privilèges de la race française en Amérique.

L'honorable député de la division Saint-Jacques, M. Desmarais, en parlant de la loyauté des Canadiens français, a raconté brièvement ce que les Canadiens français de la province de Québec avaient fait pour la Couronne d'Angleterre depuis la cession du pays, après la désastreuse bataille des Plaines d'Abraham. Que le fanatisme représenté par la loge orangiste du comté de Middlesex dont j'ai parlé tout à l'heure, se pose cette question : en 1775, où étaient les loyaux et où étaient les traîtres ? Les Canadiens français, à cette époque mouvementée de leur histoire, lorsqu'ils venaient à peine de passer sous la domination de la Grande-Bretagne, se sont enrôlés pour repousser les deux généraux américains Arnold et Montgomery. Les Canadiens français ne se sont jamais montrés traîtres à leur nouvelle allégeance, et on n'a pas le droit de les accuser de déloyauté, comme on l'a fait.

En 1775, de quel côté étaient alors les traîtres et les déloyaux ? Quels sont ceux qui se sont enrôlés sous le drapeau britannique pour combattre Arnold et Montgomery ? Les Canadiens du Bas-Canada, et pourtant ils n'étaient pas alors traités par le gouvernement anglais tel que le leur garantissait le traité de Paris.

Quelles promesses, quelles offres leur furent faites ? Je me permettrai de citer un extrait de la proclamation que leur adressait Washington en 1775. Je donnerai tout cet extrait, bien qu'il soit très long ; c'est une page de notre

histoire qu'il est bon de faire connaître surtout aux torys, et elle pourra les convaincre de la loyauté des Canadiens français dans cette circonstance-là.

Nous nous réjouissons, dit le général Washington, dans cette proclamation adressée aux Bas-Canadiens, dans le but de les engager à se joindre aux autres colonies, de voir que nos ennemis se sont trompés à votre égard. Eux qui croyaient, qui avaient même osé dire que les Canadiens étaient incapables de distinguer entre les bienfaits de la liberté et l'esclavage et qu'en flattaient la vanité d'un petit cercle de nobles ils pouvaient en imposer au peuple du Canada. Venez, frères, vous joindre à nous dans une union indissoluble, venez pour que nous atteignons ensemble le même but... Mh par ces motifs et encouragé par les conseils de nombreux partisans que la liberté compte parmi vous, le Grand Congrès américain a envoyé dans votre province une armée commandée par le général Schuyler, non pour vous combattre, mais pour vous protéger et vous permettre d'agir selon vos sentiments de liberté que vous avez manifestés et que l'œuvre du despotisme voudrait faire disparaître du monde entier. Pour arriver à ce résultat, et déjouer ses intentions cruelles et perfides, dont la conséquence serait l'enlèvement de vos frontières et l'égolement de vos femmes et de vos enfants, j'ai envoyé le colonel Arnold sur votre territoire avec une partie de l'armée que je commande. Je lui ai enjoint d'agir et je suis certain qu'il agira comme s'il se trouvait sur le sol de ses pères et au milieu de ses amis les plus chers. Il recevra avec reconnaissance et les paiera à leur juste valeur tous les objets nécessaires que vous pourriez lui fournir, ainsi que les autres services que vous voudriez lui rendre. Je vous prie donc, comme amis et comme frères, de lui procurer tous les approvisionnements que peut fournir votre pays, et je me fais moi-même garant, non pas seulement de votre sécurité, mais encore d'une ample indemnité. Que personne ne déserte ses foyers, que personne ne fuie comme devant l'ennemi ; la cause de l'Amérique et de la liberté est celle de tout citoyen vertueux quelle que soit sa religion ou sa race, la politique des colonies souffrantes ne visant à nulle destruction que celle de l'esclavage et de la corruption créée par une domination arbitraire. Venez, généraux citoyens ; venez vous ranger sous le drapeau de la liberté, sous ce drapeau contre lequel ne prévaudront jamais la force et les artifices de la tyrannie.

Voilà, M. l'Orateur, les offres généreuses et les secours que l'on promettait aux Canadiens français qui venaient à peine de passer sous la domination anglaise, et qui, après quatorze ans de souffrances, avaient bien le droit de réclamer le bénéfice des garanties que leur assurait le traité de Paris. Qu'ont-ils fait, ces ancêtres qu'on accuse d'avoir manqué de loyauté ? Ont-ils accepté les offres qu'on leur présentait ? Non, ils sont restés fidèles à la Couronne britannique lorsque, en se faisant transfuges et en passant du côté de ses ennemis, ils auraient pu anéantir la puissance anglaise sur le continent américain.

Non contents d'avoir tenté la population française du Canada d'avoir de brillantes promesses, en 1775, les Américains se sont servis d'autres moyens encore plus puissants puisqu'on faisait appel à des sentiments encore très vivaces dans le cœur de nos ancêtres. En 1778, le comte d'Estaing traversa de France en Amérique en compagnie de Lafayette afin de soutenir la cause de l'Indépendance des Etats-Unis. Il lança la proclamation suivante qui devait émuover profondément le cœur des Canadiens français et présenter un danger plus grand pour leur fidélité au drapeau britannique. Je citerai encore cet extrait que je tiens à faire entrer dans le Hansard pour l'édification de ceux qui nous accusent de déloyauté envers la mère-patrie :

Je ne demanderai point aux compagnons d'armes de M. le marquis de Lévis, à ceux qui ont partagé sa gloire, qui ont admiré ses talents, son tact militaire, qui ont chéri sa cordialité et sa franchise, caractère principal de notre noblesse, s'il est d'autres nous chez d'autres peuples, après des succès ils aiment mieux voir placer les leurs.

C'était là toucher une corde sensible, car le comte d'Estaing était Français et par conséquent pouvait faire appel au sentiment national en venant demander aux Canadiens français de se séparer de l'Angleterre, en les sollicitant de renoncer à leur allégeance envers la Couronne britannique pour les entraîner ensuite dans la république américaine. Aussi, voyez par ce que je vais lire combien les Canadiens ont dû faire preuve d'une grande loyauté en refusant d'écouter celui qui, en ces termes, leur fait appel au nom d'un sentiment si propre à les émuover :

Les Canadiens, qui ont vu tomber pour leur défense le brave marquis de Montcalm, pourraient ils être les ennemis de ses neveux, combattre leurs anciens chefs et s'armer contre leurs parents ? A leur nom seul, les armes leur tomberaient des mains ! Je ne ferai point observer aux ministres des autels que leurs efforts évangéliques auront besoin d'une protection particulière de la Providence pour que l'exemple ne diminue pas la croyance, pour que l'inérêt temporel ne l'emporte pas, pour que les ménagements politiques des souverains que la force leur a donnés, ne s'affaiblissent point à proportion de ce qu'ils auront moins à craindre ; qu'il soit nécessaire pour la religion que

ceux qui le précèdent forment un corps dans l'Etat, et qui n'y aurait pas de corps plus considéré ni qui eût plus de pouvoir pour faire le bien que celui des prêtres du Canada, prenant part au gouvernement, parce que leur conduite leur a mérité la confiance du peuple. Je ne ferai point remarquer à ce peuple, à tous mes compatriotes en général, qu'une vaste monarchie ayant la même religion, les mêmes mœurs, la même langue, où l'on trouve des parents, des anciens amis et des frères, est une source intarissable de commerce et de richesses plus faciles à acquérir par une réunion avec des voisins puissants, et plus sûre qu'avec des étrangers d'une autre hémisphère, chez qui tout est dissimulé, et qui, tôt ou tard, souverains et despotes, les traitent comme des vaincus, et plus mal, sans doute, que leurs ci-devant compatriotes qui les avaient fait vaincre. Je ne ferai sentir à tout un peuple, — car tout un peuple, quand il acquiert le droit de penser et d'agir, connaît son intérêt, — que se lier avec les Etats-Unis c'est assurer son bonheur; mais je le déclarerai, comme je le déclare formellement au nom de Sa Majesté Louis XVI qui m'y a autorisé et qui m'a ordonné de le faire, que tous ses anciens sujets de l'Amérique septentrionale, qui ne reconnaîtront plus la suprématie de l'Angleterre peuvent compter sur son appui et sur sa protection.

Voilà de quelle manière les citoyens Américains d'origine anglaise, déloyaux à la Couronne d'Angleterre, venaient allicher les Bas-Canadiens d'origine française, loyaux, eux, au nouveau régime qu'ils avaient adopté. Voilà comment on venait leur demander d'être déloyaux. Voilà les promesses qu'on leur faisait. Soient-ils laissés tenter? Non, ils ont défendu contre Arnold et Schuyler le patrimoine britannique du sol américain.

(A suivre)

Réponse facile

Un certain journal, (évitons de le nommer, il en serait trop fier) veut à tout prix que nous soyons comme lui, injurieux et grossiers pour nos adversaires, et parce que nous ne voulons pas descendre sur ce terrain, il en conclut que nous manquons de bravoure!

Il nous appelle lâches parce que nous ne sommes pas polissons et que nous évitons l'injure dans la discussion. C'est une lâcheté qui nous honore et que les honnêtes gens appellent savoir-vivre et dignité.

Dans son désir de nous rendre semblables à lui, il fouille nos colonnes pour tâcher d'y trouver des injures à l'adresse de quel qu'un. Le maigre résultat de ses recherches est la meilleure preuve que nous puissions donner du soin que nous apportons à éviter l'injure et les personnalités.

Voici :
10 Vous avez voulu, dit-il, "faire croire au public que M. W. B. Nantel avait fait du boodlage avec la vente d'un morceau de terrain à la Boston Rubber Co."

Or, nous n'avons parlé de cette vente qu'une seule fois et dans les termes suivants :

Nous ne sommes pas adversaires des bonas. Nous n'avons jamais travaillé à leur oncture, car ils sont d'intérêt public. Allez au bureau d'enregistrement, consultez le registre A, vol 56, page 601, et lisez le contenu de la vente par le savant échevin à la Boston Rubber Co : il a vendu 25 pieds de terrain en superficie, sans bâtisses au prix énorme de \$500, quand il a payé lui-même des sommes moindres pour des propriétés toutes bâties et bien lucratives. Nous ne soupçonnons aucunement la conduite de M. Nantel. Nous ne disons pas qu'il y ait eu préméditation de sa part, ni désir de faire passer ses intérêts privés avant ceux du public, mais ce que nous disons, ce que nous avons le droit de proclamer, c'est que si ce bonus, que nous avons voté comme vous, nous coûte cher, il ne vous coûte rien à vous, M. Nantel.

Est-ce là insinuer que M. Nantel a manqué d'honnêteté?

Tout le monde connaît certains journalistes (!) qui n'auraient jamais commis la lâcheté de faire les restrictions et les réserves ci-dessus, ferment la porte aux commentaires injurieux.

Et d'un.
20 "Vous avez publié, dit encore le même journal, un article qui était une véritable injure à l'adresse du regrettable protonotaire du district de Terrebonne."

Continuellement taquiné par les journaux conservateurs au sujet du poste de protonotaire, M. J. A. C. Ethier menace ces gens-là, dans notre numéro du 22 février, de dévoiler des faits appartenant à l'administration conservatrice et auxquels se trouve mêlé le nom du "regretté M. Charles de Montigny." Est-ce là insulter la mémoire de ce dernier?

Ne peut-on critiquer les qualités administratives d'un homme sans l'accuser, sans laisser intacte sa réputation d'honnête homme, sa vie privée, son honneur?

Nous connaissons un certain journal qui, lui, au moins, n'est pas lâche et n'a pas peur d'attaquer l'honnêteté et de pénétrer dans la vie privée de ceux qu'il n'aime pas.

Et de deux.
30 Ledit journal dit encore : "Vous avez inséré dans vos colonnes un horrible jeu de mots qui était une insulte à l'adresse d'une femme respectable."

Un jeu de mots?... qui injurie une femme respectable?... Où a-t-on vu ça?

Nous avons ne pas connaître cette trouvaille faite dans nos propres colonnes.

Un an d'abonnement gratuit à celui qui nous trouvera ce jeu de mots.

Et de trois.
40 "Vous avez pris la responsabilité d'un faux, le 26 mai 1899, dit l'intelligent confrère, et nous serions en droit de vous appeler faussaire comme l'auteur de ce faux."

Ah bien! voilà la meilleure de toutes! Sait-on ce que c'est que ce terrible faux? — Une farce spirituelle de Wilfrid Gascon qui invente une soi-disant lettre de M. Chauvin à l'Avenir du Nord, lettre à laquelle il a soin de donner le titre de *Petit Faux*.

Depuis quand les faussaires mettent-ils leur enseigne sur leurs faux?

Non, mais il faut être d'une naïveté et d'une mauvaise foi peu ordinaires pour nous reprocher comme faux véritable un de ces fins procédés dont on se sert tous les jours en France pour mettre dans la bouche d'un adversaire des opinions qui le placent dans une posture drôle et amusante.

Et de quatre.
50 Enfin on nous reproche d'avoir, tout récemment, injurié les échevins Laflamme, Gibault, Bélanger et Béllisle.

Savez-vous pourquoi? Parce que nous les avons blâmés, avec preuves à l'appui, d'avoir commis une injustice en destituant deux fidèles employés sans l'ombre d'un raisonnement.

Evidemment le confrère n'a pas le don de discernement. Pour lui, critiquer la conduite d'un échevin dans des termes convenables, c'est l'injurier!

Si nous étions grossiers et insulteurs comme on le dit, nous ferions comme le journal qui, en deux ans, a été condamné quatre fois par les tribunaux pour injures grossières; nous laisserions de côté, dans la discussion, les points qui intéressent le public pour disséquer devant nos lecteurs les très intéressantes personnalités de ceux qui ne pensent pas comme nous, etc.

Et de cinq.
D'ailleurs, pour prouver la manière convenable avec laquelle nous discutons, nous n'avons qu'à faire remarquer que nous n'avons jamais été poursuivis pour libelle injurieux, alors que cette feuille qui nous reproche de ne pas lui ressembler a été condamnée quatre fois à payer des dommages avoir injurié ses adversaires.

Ceux qui se vantent de ne pas être très doux pour leurs ennemis ne nous épargneraient pas si nous prétions moindrement le flanc à une poursuite judiciaire.

Toutes les minutieuses recherches d'un confrère sans fierté, désireux de nous rendre semblables à lui ne font donc, au contraire, que prouver la répugnance que nous avons pour les injures personnelles et la manière digne avec laquelle nous nous sommes efforcés et nous nous efforcerons toujours de traiter les questions d'intérêt public.

N. B. — On ne nous a toujours pas encore prouvé que les comptes présentés au conseil par M. N. Bélanger et qui, en quatre ans, se sont élevés à \$13.55, concernaient des travaux auxquels M. Savard était obligé par son engagement.

Si cela eût été ainsi, croit-on que le conseil aurait payé ces comptes sans discussion pendant quatre ans?

Nous persistons à affirmer que dire : M. Savard, personnellement, a présenté un compte au conseil pour des travaux auxquels il était obligé, et dire : M. N. Bélanger, chef d'un département où travaille M. Savard, a présenté des comptes au conseil pour des travaux concernant ce département et auxquels ni lui ni M. Savard n'étaient obligés, ça n'est pas du tout la même chose.

Il y a des grands esprits qui s'obstinent à ne pas le comprendre.

LE F.

ASSEMBLEE

Lundi soir, à 8 heures, une grande assemblée, à laquelle tous les citoyens sont invités, aura lieu dans la salle du marché pour discuter l'opportunité de la construction d'un nouveau marché.

Comment une jeune fille fut sauvée

IL Y AVAIT PRES DE DOUZE ANS QUELLE ÉTAIT ANÉMIQUE

Maux de tête, battement de cœur, névroses et la faiblesse extrême lui rendaient la vie à charge. — Le médecin avait prescrit une issue fatale.

Les médecins ont donné le nom grec d'anémie, signifiant "manque de sang", à une maladie qui compte plus de victimes parmi les jeunes filles qu'on ne croit généralement. Dans ses premières phases, elle n'offre aucun symptôme bien prononcé, et elle est souvent très avancée avant qu'on s'aperçoive de sa présence. Les principaux indices sont la fatigue après le moindre exercice, le manque d'haleine et le pâleur du visage. Cette maladie fait des pro-

grès rapides, à moins d'être combattue vigoureusement, et ses victimes présentent bientôt l'apparence de personnes minées par la consommation. Le seul moyen efficace pour arrêter sa marche est d'enrichir le sang, et les Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pâles sont le meilleur pour cela.

Melle Adeline Dumas, comme des milliers d'autres jeunes filles, peut attester l'efficacité des Pilules Roses du Dr Williams pour combattre l'anémie. Melle Dumas demeure avec ses parents sur une ferme près de Linière, comté de Beauce, Qué. Avant un reporter qui s'était rendu chez elle pour s'enquérir des détails de sa maladie et de sa guérison, elle s'exprima comme suit : — "Depuis l'âge de seize ans ma santé laissait à désirer, mais, à part les maux de tête périodiques, le mal ne paraissait pas bien grave. Mais il y a deux ans un changement défavorable avait lieu de m'alarmer sérieusement. Les maux de tête étaient plus fréquents, je devenais très pâle, et le moindre travail me mettait hors d'haleine. En dépit des remèdes mon état empirait de plus en plus, et finalement je ne pouvais plus rien faire, et je passais des journées entières assise ou couchée. J'étais devenue extrêmement nerveuse, et le moindre bruit faisait battre mon cœur violemment. Aucun mets ne me tentait, et le médecin finit par dire que le cas était incurable et qu'il ne pouvait rien faire pour moi. Je ne désespérais pas encore, et j'essayai divers remèdes, mais tout fut inutile, et il me semblait que la mort seule pouvait mettre fin à mes souffrances. Un jour une de mes amies m'apporta un journal contenant le récit d'une jeune fille, atteinte de la même maladie que moi, qui avait été guérie par les Pilules Roses du Dr Williams, et me pressa vivement de l'essayer. J'en fis venir une boîte, mais leur effet ne fut guère perceptible. Je repris sous l'impression que ce remède ne me convenait pas mieux que les autres. Cependant pour me conformer au désir de mes parents, je continuai à prendre le même remède. Avant d'avoir achevé les deux boîtes achetées par mon père, il était facile de voir que les pilules faisaient du bien, et je m'en procurai une demi douzaine de boîtes. Elles m'ont complètement rendu la santé; je travaille comme de coutume, je fais des sorties; enfin, je jouis de l'existence et je me porte bien. Les Pilules Roses du Dr Williams sont une bénédiction pour les malades. Je ne cesse de les recommander en toute occasion, et je serais heureuse d'apprendre que d'autres malades ont profité de mon exemple pour entrer en possession de la santé et du bonheur."

Les Boers et leur cause
M. Webster Davis, sous-secrétaire du département de l'Intérieur, aux Etats-Unis, a donné sa démission dernièrement afin de pouvoir manifester librement ses sympathies pour les Boers et plaider leur cause tout à son aise.
M. Webster Davis a fait un voyage pour sa santé à Cape-Town. De là il s'est rendu au Transvaal; il a passé quelque temps à Prétoria. Au cours d'un assez long séjour dans les deux républiques du Sud-Africain il s'est trouvé en relation avec un grand nombre de Boers.
Le fruit de ses observations est une conviction profonde que jamais peuple n'a été aussi calomnié que les Boers.
Sur les instances de ces derniers de faire connaître la bonté de leur cause en Amérique, M. Davis leur promit de le faire fallût-il, pour cela, quitter le poste qu'il occupait dans l'administration de son pays.
C'est cette promesse à laquelle fait honneur aujourd'hui M. Davis.
Ayant vécu en Afrique chez les Anglais et chez les Boers, il peut mieux que qui que ce soit nous dire la vérité.
M. Davis fera une série de conférences sur les Boers. Il a commencé dimanche soir, au Grand Opéra, à Washington. Les renseignements qu'il donne sont très précieux.
C'est pourquoi nous donnons ici un résumé de cette première conférence à laquelle une foule immense a assisté :
Les Boers, a dit M. Davis, ont été les pionniers de la liberté civile et religieuse dans le Sud-Africain; ils en ont été les héros. Dans aucun pays du monde, on ne pourrait trouver une race plus noble que la leur; il n'y a pas de peuple dans l'Histoire qui ait soutenu de plus rudes combats pour la cause de la liberté.
"La demande d'une franchise électorale basée sur une résidence de cinq ans, n'a été qu'un prétexte de la part de la Grande-Bretagne. C'est un droit dont pas un seul sujet anglais ne se serait prévalu pour devenir citoyen du Transvaal, puisqu'il lui aurait fallu renoncer à son allégeance à la reine et que l'objet de la Grande-Bretagne était précisément de faire passer l'administration des affaires de ce pays entre les mains des sujets anglais."
"Que dire d'une pareille proposition! Les citoyens américains, pour ce qui les concerne, ne consentiraient jamais eux non plus, à reconnaître comme électeurs des sujets anglais ou autres étrangers quelconques qui ne voudraient pas renoncer d'abord à leur allégeance extérieure."
"Les demandes du gouvernement anglais n'étaient basées ni sur la loi, ni sur le droit international, et c'est un bien triste spectacle qu'il donne au monde, que cette tentative de sa part d'écraser deux petites républiques, simplement parce qu'elles n'ont pas voulu bouleverser leur économie domestique pour être agréables au puissant empire qu'est la Grande-Bretagne. Si les boers s'étaient rendus à ces demandes ils auraient, par le fait même, sacrifié jusqu'au dernier vestige de la souveraineté nationale du Transvaal."
"Comme citoyen de la plus grande république qui soit au monde, avec qui devons-nous sympathiser dans le conflit actuel? Je soutiens que c'est avec cette poignée de patriotes qui se battent pour leur liberté."

Le cœur humain
MONOLOGUE
(Pour L'AVENIR DU NORD)
Le cœur... c'est un mot qui vous suggère tout espèce de choses. Ouvrez votre dictionnaire au mot cœur, vous trouverez :
"Principal organe de la circulation du sang."
Cela vous paraît bien inoffensif, ce petit organe anatomique, eh bien, moi qui vous parle, je vous dis que le cœur humain est la cause de toutes les calamités qui ont affligé le monde entier depuis sa création.

C'est du cœur humain qu'émanent tous les crimes, tous les vices, c'est lui, ce petit atome insignifiant en apparence qui perd les hommes, qui les fait damner, qui peuple les enfers. Si ce n'était pour les excès, pour les folies que commettent les hommes, grâce au cœur, Lucifer n'aurait rien à faire dans son royaume flamboyant. Il se croiserait les bras et attendrait en vain des victimes. Lisez l'histoire de tous les âges, de toutes les nations, cherchez la cause de tous les maux; la guerre, la peste, la famine, le démembrement des peuples, la chute des royaumes, les révolutions, l'anarchie, la dynamite... cherchez la cause, vous dis-je, et vous trouverez... le cœur... toujours le cœur humain et ses gran les passions plus perfides, plus désastreuses, plus meurtrières que les plus cruels fleaux. Voulez vous la preuve de ce que je vous avance là?... qu'est-ce qui perdit à jamais notre pauvre père commun Adam, si ce n'est que le brave homme avait trop de cœur!

Eve, sa femme, dont il était encore très épris (la lune de miel régnait encore dans le jardin de l'Eden) lui offrit un fruit succulent avec le sourire le plus tentateur sur sa bouche rosée. Adam, plutôt que de faire de la peine à l'être adoré en refusant son offre, prit la pomme et, à l'heure qu'il est, nous souffrons encore tous de ce que le premier homme avait le cœur par trop sensible!

Qu'est ce qui fut la cause que pendant dix ans la Grèce tout entière fut victime de la guerre civile? Troie, la fière et superbe ville, fut abandonnée, les guerriers les plus nobles, les plus illustres, périrent. Les femmes grecques pleurèrent longtemps leurs pères, leurs époux, leurs fils, morts dans cette terrible lutte que chanta Homère dans son incomparable Iliade! Et à quoi donc fut due toute cette dévotion qui s'abattit ainsi sur la Grèce? Mais tout simplement parce que le cœur de Paris s'endormait pour les beaux yeux d'Hélène. Quelle fut la vraie cause de la révocation de l'Edit de Nantes, qui expatria des milliers d'âmes, qui perdit à la France ses meilleurs ouvriers pour aller enrichir l'étranger, si ce n'est qu'un roi qui avait gouverné presque le monde entier ne sut pas, dans son extrême vieillesse, vaincre les faiblesses du cœur, et le Roi-Soleil, entre les mains d'une femme rusée et bigote, n'eut plus de volonté, plus de libre arbitre!

Mais je n'en finirais pas, l'histoire déborde de semblables exemples et je n'ai ni le temps ni la patience de vous les rechercher tous. Passez-y vos moments de loisir, cela sera pour vous une occupation utile et intellectuelle. Mais retenez bien ceci et croyez-moi, je n'exagère nullement, si notre structure anatomique était conformée sans le cœur, nous n'en serions que mille fois plus heureux, et alors nous verrions régner sur la surface du globe tout entier la paix, le calme, la tranquillité! Le cœur humain anéanti, mais cela serait pour l'homme le bonheur parfait, idéal, sans nuages!

LILY BUTLER

Nos Affaires municipales

Séance du conseil tenue lundi dernier

LES NOUVEAUX PONTS

Voici le résultat de la consultation des avocats, par Son Honneur le Maire, au sujet du droit de notre conseil municipal de construire des ponts sur la rivière du Nord. MM. Préfontaine et Archambault sont d'avis que notre conseil municipal n'a pas de droit, vu que notre rivière est flottable, et qu'il doit avant de construire un pont, en demander la permission au gouvernement provincial.

Il a donc été résolu de demander au gouvernement de Québec l'autorisation de construire deux ponts sur la rivière du Nord.

Il est bon de remarquer que nous avons un avocat dans le conseil, M. Bruno Nantel, qui, sans l'opposition de l'échevin Prévost, aurait poussé les échevins à poser un acte déclaré illégal par un jugement fort bien connu de M. Nantel lui-même et par deux avocats consultés sur la proposition de l'échevin Prévost.

Ce n'est pas de la malveillance vis-à-vis M. Nantel qui nous fait faire cette remarque, mais il est bon de bien noter que dans cette occasion toute la prudence, toute la sagesse et toute la raison ne sont pas de son côté.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

MM. les échevins Laflamme et Prévost ont communiqué au conseil le résultat de leur entrevue avec les représentants des compagnies d'assurances, à Montréal.

Ce qu'il faut retenir des longs pourparlers que ces échevins ont eu avec ces divers représentants, est ceci :

On nous montera de la classe E à la classe D si nous faisons terminer notre aqueduc en fer d'après les plans des compagnies d'assurances.

Nous avons changé notre méthode depuis quelques années, disent les compagnies, et nous n'exigeons plus dans les petites

villes et les campagnes des chevaux et des pompiers en permanence, parce que ces choses y laissent toujours à désirer; ce que nous exigeons tout d'abord c'est un parfait système d'aqueduc.

Or, votre aqueduc nous donnera satisfaction si vous posez un second tuyau de la prise d'eau sur une longueur de plusieurs arpents, si vous installez un double tuyau traversant la rivière, au cas où l'un se briserait; si vous ajoutez un embranchement sur la rue Labelle à partir de la rue Saint-André jusqu'à la rue Conception. A cet endroit le tuyau devra se joindre au tuyau déjà existant. De cette façon un circuit s'établira dans vos tuyaux et la pression sera beaucoup plus forte.

Si nous complétons notre aqueduc de cette façon, les compagnies d'assurances nous monteront dans la classe D. De plus, si, après ces améliorations, nous obtenons une pression de 60 lbs, elles nous monteront dans la classe C.

M. Howe doit envoyer au Conseil un rapport de son entrevue avec nos échevins.

UN NOUVEAU MARCHÉ!

Vous avez bien lu; il s'agit de construire un nouveau marché! L'idée qui a germé dans le cerveau de l'échevin Nantel a été émise au Conseil par l'échevin Béllisle. C'est dire que l'on veut mettre ce nouveau marché vers le bas de la ville. En effet, on veut le placer sur les emplacements des maisons brûlées il y a quelques années, près de chez M. Gibault.

On se demande réellement quel peut bien être le but de M. Nantel qui prône ce projet, quand tous admettent qu'il ne s'impose en aucune façon. Il s'impose si peu, ce nouveau marché, que pas un citoyen n'a ajouté foi à ce bruit qui courait dans nos rues depuis quelques jours, et qui prétendait que l'échevin Nantel avait l'idée de proposer la construction d'un nouveau marché.

Les vrais amis du progrès peuvent-ils approuver l'énorme dépense que causerait la construction d'un nouveau marché sans qu'on leur ait clairement démontré que cette construction est nécessaire?

Notre dette municipale atteint à l'heure qu'il est la somme fabuleuse de \$160,000. Notre dette scolaire est de \$35,000. Nous sommes surchargés de taxes et pour l'église, et pour les canaux et pour l'aqueduc. Nous avons en perspective le parachèvement de l'aqueduc contre les incendies, la reconstruction de notre aqueduc pour l'eau potable, et malgré ces charges et ces surcharges, on veut nous imposer une nouvelle dépense d'au moins \$15,000 ce qui nécessitera un nouvel emprunt, et pourquoi? pour une construction demandée par aucune nécessité.

Les grandes raisons qu'on apporte en faveur de ce projet sont celles-ci :

- 10. Il faut agrandir le poste des pompiers.
- 20. Il faut une salle pour les assemblées du conseil.
- 30. Il faut un bureau pour le secrétaire de la corporation.
- 40. Il faut éviter l'obstruction de la rue Saint-Georges par le trop grand nombre de voitures.

La première raison est renversée par les compagnies d'assurances elles-mêmes qui n'exigent plus ni chevaux, ni pompiers permanents et qui ne veulent nous monter de classe que si nous terminons notre aqueduc. D'ailleurs les compagnies exigeraient-elles chevaux et pompiers que nous prétendons que l'édifice actuel du marché qui mesure 150 pieds de longueur, est assez vaste pour y suffire, avec quelques améliorations.

Le deuxième prétexte n'est pas plus sérieux, puisque nous avons une immense salle, qui n'est louée que deux ou trois fois par année, et où notre conseil peut tenir ses assemblées, comme cela se fait à Terrebonne et ailleurs.

Le troisième prétexte est aussi futile, puisque l'on peut faire un magnifique bureau au secrétaire-trésorier soit dans le bas du marché où est présentement le logement de M. Savard, soit dans le haut du marché, en arrière de la grande salle que jamais aucune assemblée n'a totalement remplie.

De même le quatrième prétexte est enfantin. Pour faire cesser l'obstruction de la rue Saint-Georges il suffit de transporter dans un autre endroit notre arené de foin et de bois. Cela se fait partout. On peut mettre facilement ce marché plus loin sans être obligé d'acheter pour \$10,000 de propriété et de construire un édifice de 8 à 10,000 dollars.

Que reste-t-il en faveur de ce projet inexplicable qu'on veut habiller avec l'amour du progrès?

Mais enfin, M. Bruno Nantel a-t-il le monopole de cet amour du progrès et faut-il, parce qu'il propose telle chose, nous y soumettre en laissant de côté l'opinion de tous les autres citoyens, de nos hommes d'affaires et des amis sincères du progrès de notre ville, qui sont en majeure partie opposés à ce projet?

En vérité, malgré la majorité servile qui a secondé les plans de M. Nantel jusque-ci, au conseil de ville, nous ne voulons pas croire que les représentants des intérêts du peuple vont se prononcer en faveur d'une dépense, non nécessaire pour le moment, de \$15,000 à \$20,000, quand notre dette municipale seule s'élève à \$160,000 et quand nous avons encore en perspective pour l'été prochain même, de très fortes dépenses occasionnées par nos aqueducs.

Le jour où notre marché actuel ne suffira réellement plus aux besoins de la ville et que nos finances nous le permettront, nous considérerons la question avec un désir sage et prudent de travailler au progrès de notre ville.

— Excellente savons à vendre chez le Dr E. N. Fournier: le Copco et le Glycérine-Goudron. Ces deux savons sont supérieurs sous tous les rapports. Cinq des étiquettes qui se trouvent sur le Copco ou sur le Glycérine-Goudron donnent droit à une magnifique gravure dont on peut voir des spécimens à la pharmacie Fournier.

Nouvelles de Saint-Jerome

Après trois jours de température assez froide, le beau temps nous est revenu. Les érables coulent plus que jamais. Samedi soir, le train de 7 heures était bondé de Montréalais s'en allant au sucre dans le nord. Dimanche, les employés de la maison Chaput, de Montréal, sont venus ici dans le but aussi d'aller manger du sucre dans le bois. Malheureusement, le froid a beaucoup nui à leur joyeuse excursion.

On demande 15 à 20 filles pour travailler à la Manufacture de Caoutchouc Boston Rubber Co.

Les Débats, journal populaire sont à vendre à la Librairie J. E. Prévost fils. Un sou le numéro.

M. J. D. Guay a acheté le stock de Mme L. Lapointe. Il l'écoule à des prix excessivement bas, au magasin même de Mme Lapointe, rue Saint-Georges, près du marché.

La grande exposition de modes de M. J. D. Guay s'ouvrira lundi prochain à son magasin de la rue Labelle. Cette exposition promet d'éclipser celle des années précédentes, par la variété et le nombre des splendides articles de modes qui y seront étalés sous les yeux des visiteurs.

Au-delà de cent élèves des Frères sont allés au sucre, mardi dernier, chez M. Coursoles. Partie de plaisir pleine d'entrain, d'où nos jeunes élèves sont revenus quelque peu ba-bouillés, selon le vieil usage.

M. Bernard donne des leçons d'anglais et de français à domicile ou chez lui, sur la rue Labelle près de chez M. Jos. Leclair, voiturier. Mme Bernard, de son côté, donne des leçons de piano à sa maison. Conditions faciles.

Excellence et Economie — Notre magasin est maintenant rempli des dernières nouveautés du printemps. Grand assortiment d'Étoffes pour habillements et pardessus, Hardes faites, Cravates, Collets, Chemises, Chaussures, Chapeaux dans les genres les plus nouveaux, Manteaux de printemps importés pour dames, Étoffes à robes, Soie, Blouses en soie, etc.

Il y a trois repositors du jeudi saint, cette année dans notre ville : à l'église, au collège et à l'hospice des Soeurs Grises. Depuis ce matin, une affluente considérable visite ces différents repositors.

M. R. Préfontaine, maire de Montréal, l'honorable J. D. Rolland, M. Archambault avocat, et M. Donatien Rolland étaient les hôtes de M. J. B. Rolland, dimanche dernier.

Comme notre journal ne paraîtra pas avant le départ de notre maire pour Paris, nous lui présentons d'avance ainsi qu'à Mme et à Mlle Rolland nos meilleurs souhaits d'heureux voyage et un séjour des plus agréables dans la belle France.

M. J. E. Leduc, tailleur, autrefois chez I. A. Leduc, marchand, informe le public qu'il a transporté son atelier de tailleur à son domicile situé sur les rues Labelle et Saint-Georges, près de chez M. Gibault, épicer. Habits faits dans les derniers goûts. Ouvrage durable. J. E. Leduc, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Chez J. D. Fournelle, marchand de chaussures, on trouvera : Claques, chaussures en tous genres, fournitures pour cordonniers et selliers, etc. Habillements pour hommes, jeunes gens et enfants. Coiffures à la dernière mode. On échange l'or pour de l'argent. Venez en foule.

NOUVEAU TAILLEUR : M. L. Godin qui a enseigné la coupe dans un des meilleurs établissements de Boston, vient d'ouvrir un atelier de tailleur dans le magasin de M. J. Bélanger, photographe, de la rue St-Georges. Habillements faits dans les derniers goûts et à bas prix.

M. Godin a un système de coupe special pour les vêtements de dames. Pharmacie, papeterie, magasin de tabac et d'articles de fumeurs, chez le Dr E. N. Fournier, rue Labelle.

Variété de boucles à la mode chez M. A. Cartier, horloger-bijoutier, rue Sainte-Anne. La dernière mode de Paris.

Les élèves du King's School sont en vacances de Pâques jusqu'à jeudi prochain

Jones de mariage de lère qualité chez M. Armand Cartier, rue Sainte-Anne.

Un progressive Euchre a été donné, dimanche dernier, chez M. Rodrigue Castonguay. Joli soirée où Mme Rodrigue Castonguay et Melle Charlotte Castonguay ont gracieusement fait les honneurs de la maison.

Dimanche passé, M. et Mme Bernard se rendaient à une soirée en haut du village, lorsqu'en passant sur le trottoir qui longe la propriété de M. Nantel, Mme Bernard mit le pied sur une planche flottante et tomba dans un fossé rempli d'eau. Ce trottoir, qui était complètement brisé, exposait les passants à un grand danger, et c'est miracle qu'aucun enfant ne se soit noyé dans le fossé.

Mme Bernard dut être ramené chez elle sans connaissance et est maintenant sous les soins du Dr H. Prévost lequel redoute de graves complications à la suite du choc nerveux et de l'immersion dans cette eau glacée.

Quand donc pourrons-nous marcher sur les trottoirs en sécurité?

Allez voir la vitrine de M. Armand Cartier, rue Sainte-Anne.

J. urnaux à vendre pour envelopper, etc., 2 cents la livre. S'adresser à M. Omer Drouin à Saint-Jérôme.

Les personnes qui désiraient se procurer chambre et pension ou la pension seulement peuvent s'adresser au notaire J. E. Parent, rue Saint-Georges, près du marché.

Jolie Illustré, joli album en vente chez J. E. Prévost fils, au prix de 25 cents.

GRANDE OUVERTURE DES MODES pour le printemps 1900, chez R. Castonguay, du 16 au 22 avril. Le Département des Modes offre à l'admiration des visiteurs un choix unique, un assortiment sans pareil de formes recherchées, coquettes et de la plus haute élégance. Plumes, Fleurs variées, Chiffons, Rubans, etc.

LUNETTES ET LORGNONS. Montures en or solide, \$4.50. Montures doubles en or, garanties pour 10 ans, 2.50. Montures en aluminium, 75 cts. Montures lunettes acier nickelé, 50 cts. Verres lère qualité, la paire, 50 cts. Armand Cartier, Horloger-Bijoutier, Rue Sainte-Anne.

Nouvelles de Sainte-Thérèse

Les élèves du Séminaire, sous la direction de M. T. Arbour, exécuteront avec accompagnement d'orchestre le programme suivant pour la fête de Pâques: Vidi aquam, Novellò; Messe en mi bémol, de J. N. Bartholoméus; Terra tremuit, J. Wiegand.

Salut: Sanctus et Terra tremuit, J. Wiegand; Ave Maria, Fowler; Tantum ergo, Millard; Laudate Dominum, Novello.

Solistes: MM. T. Arbour, Champleu, Piessis Bélaïr, Lefebvre, Verschelden, Mignault et Ouimet.

L'orgue sera tenu par M. G. Beauvillard. Les élèves de philosophie auront comme par le passé, leur retraite de décision, cette semaine. Nous leur souhaitons courage et bonne retraite.

Dimanche après-midi, le feu s'est déclaré chez M. Jubainville, près de l'église. Mais grâce à la présence d'esprit de quelques uns et à l'aide des voisins, un désastre fut évité.

Notre petite rivière, d'ordinaire si paisible, a pris, ces jour derniers, des proportions alarmantes. On a cru, pendant quelques jours, que l'inondation deviendrait générale dans le bas du village.

La neige s'en va rapidement depuis quelque temps, nos champs sont presque tous dé couverts. La récolte du sucre sera bonne cette année.

MAXIM D. STACKHOUSE, D. D. S. L. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE. Sera à l'hôtel Beaulieu, à Saint-Jérôme, le second lundi de chaque mois et y demeurera jusqu'au mardi soir. Dents extraites sans douleur. Deux jours par mois seulement.

BEAU MAL. Quelle lugubre signification ces mots "beau mal" ont pour les femmes! Et qui d'entre elles n'en comprennent pas toute l'expression? Ces mots "beau mal" renferment tout ce qu'une femme souffre de maladies qui sont particulièrement à son sexe. Les remèdes qui peuvent la soulager sont bien rares, et bien rares aussi sont les médecins qui peuvent les guérir. Combien de femmes ont essayé, mais en vain, de se guérir avec toutes ces médecines frelatées et ne contenant que de l'alcool, elles ont été dupes de tant de charlatans et elles ont pu ainsi perdre de précieux jours qu'elles n'ont pas pu recouvrer. Elles sont désappointées, découragées et elles ont raison de l'être. Mais ces femmes ne doivent pas désespérer ainsi tant qu'elles n'ont pas pris les PILULES ROUGES du Dr. Codarro, car ce remède merveilleux a été fait spécialement pour les femmes et toutes leurs maladies. Les dames dont nous publions aujourd'hui les témoignages, seront heureuses de vous dire elles-mêmes que tout ce que nous disons est vrai. Écrivez-leur, nous vous donnons leur nom et leur adresse. Mme Jos. Gagnon, Petite Madeleine, Co. Gaspé. Dit: "Le beau mal me faisait souffrir au point que souvent j'étais obligée de prendre le lit, je souffrais aussi de faiblesse de sang, pas d'appétit, mal de tête. Je certifie que je dois ma présente bonne santé aux bons conseils des médecins spécialistes et aux PILULES ROUGES du Dr. Codarro." Mme Jos. Demers, Anson, Me. Dit: "Depuis que j'ai pris les Pilules Rouges du Dr. Codarro, il me semble qu'une vie nouvelle a commencé pour moi. Avant, je souffrais de faiblesse féminine, maux de tête et douleurs par tout le corps. Maintenant, grâce à cet étonnant remède, je ne suis plus malade et me sens une toute autre personne." Les Pilules Rouges du Dr. Codarro sont pour les jeunes filles aussi bien que pour les femmes et elles peuvent être prises en tout temps et sous toutes conditions. Elles donnent des forces aux femmes encintes, facilitent leur maladie et écartent tout danger. Elles sont indispensables aux jeunes filles pâles, faibles, fatiguées et elles agissent tout particulièrement sur les organes féminins en guérissant les maladies qui leur sont particulières. Les Pilules Rouges du Dr. Codarro sont d'une popularité qui étonne tout le monde. On cherche partout à les détruire, mais on ne réussira jamais tant qu'elles guériront les femmes malades, et elles continueront à guérir tant que les femmes les prendront en suivant les conseils de nos Médecins Spécialistes qui peuvent être consultés tous les jours de 9 hrs. à m. à 6 hrs. p.m., excepté le dimanche. Les femmes qui ne peuvent aller à leurs salons de consultation, peuvent les consulter par écrit, des milliers de femmes ont été guéries et se guérissent encore tous les jours par ce moyen de consultation par écrit. Toutes consultations absolument gratuites et confidentielles. Les Pilules Rouges du Dr. Codarro purgent pas. Les femmes qui souffrent de constipation devront prendre en même temps les Tablettes Purgatives du Dr. Codarro qui se vendent 25c la boîte. Refusez toutes les pilules rouges vendues à la douzaine, au cent ou à 25c, la boîte, si votre marchand ne les a pas ou ne veut pas vous les donner, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou \$1.50 pour 6 boîtes, par lettre enregistrée ou mandat-poste et nous vous les enverrons par la maille, pas de douane à payer. Toute commande ou consultation par lettre devront être adressées à la Cie Chimique Franco-Américaine, Dep. Medical, Montréal. Nos médecins spécialistes peuvent être consultés au No 271, rue St-Denis, Montréal, 65 rue St-Jean, Québec, et 241 rue Tréfont, Boston, Mass.



Grande Ouverture des MODES DU PRINTEMPS. Chapeaux, Etoffes à Robes, Chaussures, &c. Samedi, 14 Avril et les jours suivants. Chez Chs. Godmer.

Nos Crépons et Etoffes à Robes de couleur sont du plus haut goût et ce département offre à votre choix une immense variété de ces étoffes. Notre département de CHAUSSURES est ce qu'il y a de mieux assorti et contient les dernières nouveautés. Nous vous invitons à venir visiter nos divers départements. Cette visite vous convaincra que c'est chez moi que vous pourrez acheter la plus belle, la plus chic et la plus élégante toilette.

JEUDI JUSQU'AU 1er MAI je vendrai au prix coûtant, Hardes faites, Chaussures, Claques, Tapisseries, et une quantité d'Étoffes à Robes, environ \$10,000 de Marchandises. Qu'on vienne en foule acheter ce dont on a besoin dans le courant de ce mois, si l'on veut s'habiller à bon marché. Saint-Jérôme, 11 avril 1900. CHS. GODMER

Nouveau et Grand Catalogue Illustré. Des Moines Incubator Co. O. Rolland, 373, rue St-Paul, Montréal.

Remède Infaillible CONTRE L'IVROGNERIE. Traitement à la maison Dyke cure connu sous le nom de... En trois ou cinq jours, il enlève tout désir des boissons enivrantes et dans trois ou quatre semaines il remet le patient dans son état normal. Ce remède est pris précédemment sans que personne s'en aperçoive, sans perdre une seule journée d'ouvrage, sans négliger ses affaires et sans danger pour le patient. Ce remède consiste dans un liquide végétal pris comme tonique. Les heureux résultats du Dyke Cure ont déjà été certifiés par des hommes de grande réputation dans toutes les provinces du Dominion. M. W. H. SCOTT, de Saint-Jérôme est l'agent special pour ce remède merveilleux. M. W. H. Scott a déjà reçu plusieurs certificats importants. On peut se procurer au Rev. M. Lafontaine, curé de St-Jérôme, et à MM. les abbés Magnan et Landry, vicaires de Saint-Jérôme. Nous ajoutons ici le certificat du Dr Daniel Longpré: Je soussigné, médecin pratiquant à Saint-Jérôme, certifie par les présentes que le remède contre l'alcoolisme nommé "Dyke Cure" est un bon médicament qui a obtenu, à ma connaissance de très bons résultats. Je connais personnellement quatre ou cinq individus qui, ayant fait usage de cette médication, ont été guéris de leur habitude de boire. Deux de ces derniers surtout qui étaient de mauvais sujets, ayant suivi le traitement dans le cours de l'automne dernier, ont très bien persévéré jusqu'à ce jour. Donné à Saint-Jérôme, ce vingt-troisième jour de mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit. Dr Chs. D. LONGPRÉ. Il est à remarquer que le prix est moins élevé que celui de tous les autres remèdes du même genre et que le DYKE CURE ne nécessite pas, comme le Gold Cure, un bain tous les deux jours ni injections hypodermiques. Prix de ce Remède infaillible - \$25.00. S'adresser à W. H. SCOTT, Saint-Jérôme, P. Q.

Mandats d'Argent. A VENDRE AU BUREAU DE "L'AVENIR DU NORD". Le meilleur mode et le moins coûteux pour faire remise dans toutes les parties du monde, est celui des Mandats d'Argent de la Cie. Dominion Express. Les Mandats sont en vente, à toute heure du jour, au bureau de l'Avenir du Nord à Saint-Jérôme. Ils sont plus commodes, meilleur marché et offrent une plus grande sûreté qu'aucune autre forme de remise.

VIN DE SAINT-LÉON. Aucune demande d'application écrite n'est requise. Vous envoyez votre commissionnaire avec la somme et le nom de la personne à qui la remise doit être faite. Des reçus sont donnés aux acheteurs et une prompte remise sera faite pour tout mandat perdu, retardé, volé ou détruit. Payables partout. On peut s'en servir comme change sur New-York ou les autres principales villes des Etats-Unis ou du Canada, et sur tous les pays de l'Europe. En vente à toute heure, au bureau de l'Avenir du Nord, près de l'église, rue Sainte-Julie, Saint-Jérôme.

Pensionnat du Sacre-Cœur A SAINT-JEROME. Séance Récréative: A L'OCCASION DE LA Nominations des Notes obtenues aux Examens mensuels de la présente année scolaire. LUNDI, LE 16 AVRIL 1900 A 3 HEURES P. M.

PROGRAMME. Sunrise Chœur. 4ÈME CLASSE. "On the Move" Duo de piano M. E. Marchand et son élève, J. Gibault. La Dame blanche, Boeldieu, Trio et chœur. L'inventeur Monologue E. Brosseau. 3ÈME CLASSE. Les Pupilles de l'Orpheon Chœur. Les Deux Paillasses Duo comique R. Brissette et S. Rodier. 2ÈME CLASSE.

"The Bell in the Forest" Opérette 1er Acte 1ÈRE CLASSE. "The Bell in the Forest" Opérette 2ème Acte. DISTRIBUTION. DES ROLES DE L'OPÉRETTE. Prince Percival.....R. Brissette. Comte Ruprecht.....F. Vézina. Leopold.....S. Rodier. Alexis Forster.....Os. Rochette. Karl Krag.....Alb. Traversy. Bluster.....W. Hope. Town-crier.....A. Morand. Franz Staub.....W. Hotte. Stiechen.....J. E. Gauthier. Chopin.....A. Beaudry. Waxen.....J. Décarry. Kneaden.....F. Munn.

Ferme à Vendre. Le sous-sol met sa ferme en vente. Cette ferme est située tout près de la ville de Lachute et à 10 minutes de marche de la gare du chemin de fer, de l'académie et de l'église; elle renferme 170 acres de terre et une bonne érablière; la terre y est bien arrosée. Soixante acres sont cultivés, le reste est en bois et en pâturage. Paiement ts aisés. Une autre ferme, située dans la paroisse de St. Colomaban, connus comme lots 71 et 72, (ancienne ferme de Robert Miller) contenant environ 216 acres avec bâtisses et érigées. Cette ferme est bien construite, bien arrosée et dans un bon état de culture. Elle sera vendue à des conditions faciles et l'acquéreur pourra en prendre possession au 1er mai. S'adresser à M. G. J. WALKER, Lachute.

La Cie d'Assurance mutuelle contre le Feu de la Cité de Montréal. AVEC DÉPARTEMENT D'ASSURANCE A TAUX FIXES, SANS MUTUALITÉ. ÉTABLIE EN 1859. Renouvellements de mars dernier \$185,547.00. Nouveaux risques 149,119.00. \$334,666.00. Primes aux taux ordinaires sur ces risques \$4,095.39. Primes chargées par la Cie sur ces risques 2,699.44. Economisé par nos assurés du mois \$1,395.95. " " du précédent exercice \$11,737.38. J. B. LAFLEUR, Secrétaire. ALF. A. LAVIOLETTE, Agent pour St-Jérôme et les environs.

50 YEARS' EXPERIENCE. PATENTS. TRADE MARKS DESIGNS. COPYRIGHTS &c. Scientific American. A handomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms \$1 a year; four months \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co. 361 Broadway, New York. Branch Office, 65 F St., Washington, D. C.

Album-souvenir de la Saint Jean-Baptiste célébrée à Saint-Jérôme, le 1er juillet 1899, à vendre chez J. E. Prévost fils. Joli album donnant le compte rendu complet et les photographies des chars allégoriques. Qu'on se hâte de s'en procurer, car le nombre en est restreint. Prix: 25 cts.

Gratis pour les hommes. Celui qui en fera la demande en écrivant au State Medical Institute, 775 Elktron Building, Fort Kent, Ind. recevra gratuitement, pour en faire l'essai, un paquet du remarquable Home Remedy qui a guéri des milliers d'hommes souffrant depuis des années de maladies propres à leur sexe: erreurs de jeunesse, perte prématurée de force et de mémoire, variocèle, etc. Sera envoyé dans une enveloppe sans marque extérieure. Écrivez aujourd'hui.

HOTEL VICTORIA. O. G. LABELLE, Prop. Saint-Jérôme, P. Q. Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis. L'hôtel Victoria est bien aménagé pour commis-voyageurs. All improvements for travellers. No 43—CHEZ TOUT LE MONDE. La coqueluche chez les enfants, la bronchite, la grippe chez tous, sont guéris par le Baume Rhumal.

No 29—CROYEZ. Le rhume, la toux, les étouffements et par suite la souffrance et l'insomnie. Le Baume Rhumal seul remède à tout cela.

JULES DROUIN MEUNIER. Peut fournir en tout temps: FLEUR, MOULÉE, SON, GRU, BLÉ-D'INDE ET GRAINS. RUE LABELLE, SAINT-JEROME. J. E. PARENT, N. P. COMMISSAIRE, & C. Prêts aux Corporations religieuses sur débiteures et sur hypothèques.

JOS. LECLAIR Carrossier. SAINT-JEROME, P. Q. Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations. Prix très modérés. Sirop calmant du Dr Demers pour les enfants. Ce sirop, qui est inoffensif, ne peut être trop recommandé pour rendre le sommeil aux bébés, faciliter la dentition, calmer les coliques et arrêter les diarrhées. Et ce qu'il y a de remarquable, il n'agit pas les enfants. En vente partout. Dépôt, 1157, rue Saint-Laurent, Montréal.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré.

Abonnements: (texte seul) un an, \$1.50, six mois, \$0.80; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30.

Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes.

La Grande Revue

Revue mensuelle, dont chaque numéro contient au moins 248 pages. Me Ferdinand Labori, avocat à la Cour de Paris, est le directeur de cette revue.

Les Livres d'Or de la Science

Bibliothèque de vulgarisation scientifique. Depuis mai 1898, il paraît un volume par mois.

La Revue des Deux Francs

Aucune revue peut rivaliser d'intérêt avec elle pour les Canadiens. On y trouve des écrits d'un intérêt débordant.

LE MOIS

Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delaparte, S. J.

THE ETUDE

THE ETUDE est une superbe revue musicale avec texte et musique qui paraît une fois par mois.

L'illustré National

Paraisant chaque semaine. Dans le genre du Petit Journal, si connu au Canada. Écrits littéraires, chronique politique, nouvelles charmantes, etc.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Romans, histoires, voyages, etc., et supplément illustré. Revue d'un intérêt palpitant.

Paris Tit-Bits

Alternativement en Français et en Anglais Alternately in French and English.

Leonard & Marchand

Avocats, Procureurs (Ancien bureau du Dr Daniel Longpré) Rue Ste-Julie, SAINT-JEROME

Prevost & de Martigny

Avocats, Procureurs, Solliciteurs Saint-Jerome, P. Q.

Guerit le Rhume en un Jour

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Prix 25 cents. Rendu si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove, sur chaque boîte.

Ménasippe Forget

MANUFACTURIER DE Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois préparé, Découpage, Tournage, Sculpture.

REMINGTON TYPEWRITERS

Agents actifs et recommandés. SPACKMAN & CO., Montreal.

CHERRY BRAND CHOCOLATE

A. Walker & Co, Mfrs., MONTREAL. DEBARRESSEZ VOS LITS DES PUNAISES. POISON LIQUIDE DE LYONS.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fêtes de Pâques

Des billets de retour seront vendus au prix d'un passage de première classe. Entre toutes les gares en Canada — De toutes les gares en Canada, pour aller à Détroit, Mich., Port Huron, Mich., Island Pond, N.Y., Port Convington, N.Y., Bombay Jet, N.Y., Helena, N.Y., Massena Springs, N.Y., Rouse's Point, N.Y., et en revenir.

VACANCES

Les élèves et les professeurs des écoles et collèges, sur présentation d'un certificat de chemin de fer pour les vacances scolaires, selon la formule, signé par le principal recevront des billets de première classe au prix d'un passage simple et un tiers du G au 14 avril inclus.

J. M. DORION, Lachute ou St-Philippe d'Argenteuil, et au Dr E. N. FOURNIER, Saint-Jérôme.

CARTES DE VISITES

Commandez vos Cartes de visites à l'Imprimerie de.....

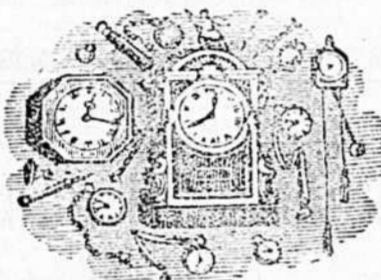
L'Avenir du Nord

CHS. GODMER

MARCHAND RUE LABELLE ST-JEROME, P. Q.

A. CARTIER

HORLOGER-BIJOUTIER



Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, Joints de mariage, Bagues, Chaînes, etc.

Fonderie Saint-Jérôme

M. I. VIAU & FILS

M. I. Viau et fils ont fait l'achat du pouvoir d'eau et l'ancienne fonderie Lavolette, ainsi que de tout l'atelier des machines à finir.

EAU MINÉRALE PURGATIVE "AGENDA"

Paris Tit-Bits

Alternativement en Français et en Anglais Alternately in French and English.

Leonard & Marchand

Avocats, Procureurs (Ancien bureau du Dr Daniel Longpré) Rue Ste-Julie, SAINT-JEROME

Prevost & de Martigny

Avocats, Procureurs, Solliciteurs Saint-Jerome, P. Q.

Guerit le Rhume en un Jour

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Prix 25 cents. Rendu si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove, sur chaque boîte.

Ménasippe Forget

MANUFACTURIER DE Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois préparé, Découpage, Tournage, Sculpture.

REMINGTON TYPEWRITERS

Agents actifs et recommandés. SPACKMAN & CO., Montreal.

CHERRY BRAND CHOCOLATE

A. Walker & Co, Mfrs., MONTREAL. DEBARRESSEZ VOS LITS DES PUNAISES. POISON LIQUIDE DE LYONS.

DR C. D. LONGPRE & Cie

PHARMACIENS

Remèdes purs, Médecines brevetées, Prescriptions remplies avec soin.

Seuls dépositaires pour les CACHETS MERVEILLEUX, Remède infailible contre la névralgie et les maux de tête bilieux ou nerveux.

Emulsion d'Huile de foie de morue

préparée aux blancs d'œufs, à la mesure ou à la bouteille. Le meilleur remède contre la Grippe et la Bronchite.

Messieurs les cultivateurs trouveront un stock complet et choisi de GRAINES DE SEMENCE.

Les commandes reçues par la maille ou le téléphone seront exécutées avec promptitude.

Rue Saint-Georges, en face du marché, SAINT-JEROME



Biere et Porter

John Labatt LONDON

Les MEILLEURS BREUVAGES

Ont obtenu la plus haute Récompense sur ce continent à l'Exposition universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San-Francisco, Cal., 1894.

Surpassent sous tous rapports tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis et ont obtenu Huit autres médailles en Or, en Argent et en Bronze aux grandes Expositions universelles.

D. CLOUTHIER, Seul Agent SAINTE-THERESE, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies rondes, Coffres-forts, Poêles, Charbon, &c.

HORLOGES Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.

Machine à coudre perfectionnée

garantie pour 5 ans, MONARCH, \$25 00

S. G. Lavolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges, SAINT-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE \$6,000,000 FONDS de RESERVE \$2,600,000

Bureau des Directeurs

ANDREW ALLAN, Ecr., Président. JOHN CASSIUS, Ecr. HECTOR MACKENZIE, Ecr., Vice-Prés. JAS. P. DAWES, Ecr. JONATHAN HODGSON, Ecr. THOS. LONG, Ecr. H. MONTAGU ALLAN, Ecr. C. R. HOSMER, Ecr. ROBERT MACKAY, Ecr.

G. HAGUE, THOMAS FYSHE, E. F. HEBDEN, Gérants-généraux. Surintendant les succursales.

SUCCESSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque. — Change anglais et américain acheté et vendu — Escompte les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants et cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant. Lettres de crédit émises, payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE, Gerant Succursale de St-Jérôme

Etes-vous assurés ?

Sinon Faites-vous assurer par M. JOS. CORBEIL

FEU :

ROYAL, QUEEN, WESTERN, ALLIANCE, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, M'AN CHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON — AND — LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE. VIE : The Great West Life Assurance Company.

M. DAMASE RICHER



Voiturier, — Ferreur, — Forgeron OUVRAGE GENERAL

Réparation de toutes espèces de machines. Ouvrage fait avec soin et à des prix modérés.

RUE SAINT- EORGES, Près de l'épicerie de M. Gougeon, SAINT-JEROME

M. LAPORTE

BOUCHER



La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts. R. DESCHAMBAULT, Gérant

La Nouvelle Revue

28, Rue de Richelieu, PARIS.

Directrice: Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Table with 3 columns: PRIX, 15 mois, 6 mois, 3 mois. Values: 50f, 26f, 14f; 36f, 20f, 11f; 22f, 12f, 7f.

Saint-Nicolas

le charmant périodique illustré pour garçons et filles de 8 à 15 ans, publié cette année: Jean Tapin, histoire d'une famille de soldats, par le CAPITAINE DANUIT, l'auteur si apprécié de la Guerre de Beniam, illustré par PAUL DE SEVAST.

Le journal paraît le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1^{er} décembre et du 1^{er} juin. Paris et départements, un an: 18 frs.; six mois: 10 frs. Union postale, un an: 20 frs.; six mois: 12 frs. S'adresser à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

La Revue Canadienne

Paraissant le 1^{er} de chaque mois par livraison de 64 pages. S'occupe d'histoire, de littérature, de philosophie, de beaux-arts, etc.

Je certifie qu'ayant été malade pendant trois ans et ne pouvant marcher autrement qu'avec une canne, je suis allé passer quatre mois à l'hôpital, mais sans que je puisse être guéri de trois plaies qui suppuraient tout le temps.

L. Corbeil, témoin. S'adresser au propriétaire M. J. BESSETTE, barbier Saint-Jérôme.

Je certifie qu'ayant été malade pendant trois ans et ne pouvant marcher autrement qu'avec une canne, je suis allé passer quatre mois à l'hôpital, mais sans que je puisse être guéri de trois plaies qui suppuraient tout le temps.

L. Corbeil, témoin. S'adresser au propriétaire M. J. BESSETTE, barbier Saint-Jérôme.

VIN DE QUININE DE CAMPBELL

RECOMMANDE PAR LES MEDICINS

EXIGEZ LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL, ET VEUFIEZ-VOUS DE Imitation

L'Echo de la Semaine

Revue politique et littéraire, illustrée, paraissant le dimanche.

L'Echo de la Semaine est un recueil de lectures, complet, très varié et pas cher. Sa collection forme chaque année deux beaux volumes illustrés représentant une bibliothèque encyclopédique d'environ trente volumes.

Articles politiques, nouvelles inédites, chroniques, science vulgarisée, morceaux choisis, romans, tout y est d'un grand intérêt.

Prix d'abonnement: un an, \$2.00; six mois, \$1.10.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à chaque personne qui en fait la demande. 28 bis, rue de Richelieu, Paris.

LE SAMEDI

Publication littéraire, artistique et sociale, organe du foyer domestique. 32 pages de bons mots, gravures et feuilletons. Parait chaque semaine. 5 cts le numéro. En vente dans tous les dépôts de journaux.

Revue du Monde Catholique

Recueil International d'un intérêt sans pareil, paraissant le 15 de chaque mois. Tout homme d'étude, tout catholique désireux de s'instruire, doit recevoir la « Revue du Monde Catholique » dont l'universelle réputation n'est plus à faire.

PRIX D'ABONNEMENT: Un an, \$7.00. S'adresser au No 76, rue des Saints-Pères, Paris, France.

S. MAGNANT

Agent general Représentation, Collection, Comptabilité, Commission.

Assurances, etc., etc. Bureau: Rue Labelle, SAINT-JEROME.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA Payable invariablement d'avance

Table with 4 columns: Edition, Un An, Six mois, 3 mois. Values: Edition Quotidienne (\$12 60, \$6 30, \$3 40), Courrier du Dimanche (2 50, 1 50), Edition Hebdomadaire (5 20, 2 60, 1 50).

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre

H. P. SAMPERS & Co., 195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

LA FRONDE

Directrice: Marguerite DURAND

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DIRIGÉ ET RÉDIGÉ PAR DES FEMMES

Tient parfaitement bien au courant de la politique étrangère et surtout de la politique de France. Ecrire politiques, chroniques féministes, critiques théâtrales, etc.

Conditions d'abonnement: Un an, \$7.00; Six mois, \$3.60; Trois mois, \$2.00

14 rue Saint-Georges, Paris, (France)

IMPRIMERIE L'Avenir du Nord Impressions Commerciales de toutes sortes, telles que... Catalogues, Pamphlets, Factums, Listes de prix, Cartes d'affaires... Prix modérés. Imprimerie de l'Avenir du Nord BUREAUX ET ADMINISTRATION: Rue Sainte-Julie. Ateliers: RUE SAINTE-JULIE Telephone 35. J. E. PREVOST FILS Propriétaire